

OFFERT PAR GZLEVEL

Calendrier Fiscal Marocain

2026

Toutes les échéances fiscales et sociales de vos clients,
mois par mois : TVA, IS, IR, CNSS, liasse fiscale, état 9421...

JAN

5 échéances

FÉV

5 échéances

MAR

7 échéances

AVR

5 échéances

MAI

3 échéances

JUIN

4 échéances

JUIL

4 échéances

AOÛT

3 échéances

SEP

4 échéances

OCT

4 échéances

NOV

3 échéances

DÉC

4 échéances

- 10**
JAN

SOCIAL Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (décembre 2025)
Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
- 20**
JAN

TVA CGI art. 110-112

TVA mensuelle décembre 2025 — télédéclaration & télépaiement
Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
- 31**
JAN

IR CGI art. 174

IR sur salaires — versement des retenues (décembre 2025)
Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires
- 31**
JAN

TVA CGI art. 111-112

TVA trimestrielle — T4 2025 (télédéclaration & télépaiement)
Assujettis au régime trimestriel (CA taxable N-1 < 1 MDH, nouveaux assujettis, activités saisonnières)
- 31**
JAN

ANNUEL Loi n° 47-06, art. 13

Taxe professionnelle — déclaration des éléments imposables modifiés
Entreprises dont les éléments imposables (locaux, matériel...) ont changé en 2025

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

-
- SOCIAL** Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

10
FÉV

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (janvier 2026)
Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
-
- TVA** CGI art. 110-112

20
FÉV

TVA mensuelle janvier 2026 — télédéclaration & télépaiement
Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
-
- IR** CGI art. 174

28
FÉV

IR sur salaires — versement des retenues (janvier 2026)
Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires
-
- ANNUEL** CGI art. 79

28
FÉV

État 9421 — déclaration annuelle des traitements et salaires 2025
Tout employeur — dépôt avant le 1er mars
-
- ANNUEL** CGI art. 113

28
FÉV

Déclaration du prorata de déduction TVA (année 2026)
Assujettis partiels (activité mixte taxable / hors champ ou exonérée art. 91) — avant le 1er mars

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

-
- SOCIAL** Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

10
MAR

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (février 2026)
Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
-
- TVA** CGI art. 110-112

20
MAR

TVA mensuelle février 2026 — télédéclaration & télépaiement
Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
-
- IR** CGI art. 174

31
MAR

IR sur salaires — versement des retenues (février 2026)
Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires
-
- ANNUEL** CGI art. 20

31
MAR

Liasse fiscale 2025 — déclaration du résultat fiscal (dépôt électronique)
Sociétés soumises à l'IS, exercice clos le 31/12/2025 — dans les 3 mois de la clôture
-
- ANNUEL** CGI art. 170-IV

31
MAR

Régularisation IS 2025 — paiement du reliquat (solde)
Sociétés IS : complément entre l'IS dû 2025 et les 4 acomptes versés
-
- ANNUEL** CGI art. 170

31
MAR

1er acompte provisionnel IS — exercice 2026
Sociétés IS : 25 % de l'IS de l'exercice de référence
-
- ANNUEL** CGI art. 151

31
MAR

Déclaration des rémunérations versées à des tiers (honoraires, commissions...)
Entreprises IS : à souscrire en même temps que la déclaration du résultat fiscal
-

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

-
- 10**
AVR
- SOCIAL** Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (mars 2026)

Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
-
- 20**
AVR
- TVA** CGI art. 110-112

TVA mensuelle mars 2026 — télédéclaration & télépaiement

Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
-
- 30**
AVR
- IR** CGI art. 174

IR sur salaires — versement des retenues (mars 2026)

Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires
-
- 30**
AVR
- TVA** CGI art. 111-112

TVA trimestrielle — T1 2026 (télédéclaration & télépaiement)

Assujettis au régime trimestriel
-
- 30**
AVR
- ANNUEL** CGI art. 82

Déclaration annuelle du revenu global IR — revenus professionnels (RNR / RNS)

Personnes physiques : entrepreneurs individuels, professions libérales — avant le 1er mai

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

-
- 10**
MAI

SOCIAL Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (avril 2026)
Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
-
- 20**
MAI

TVA CGI art. 110-112

TVA mensuelle avril 2026 — télédéclaration & télépaiement
Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
-
- 31**
MAI

IR CGI art. 174

IR sur salaires — versement des retenues (avril 2026)
Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

10 JUIN	SOCIAL CNSS / Damancom — déclaration & paiement (mai 2026) Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS <i>Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10</i>
20 JUIN	TVA TVA mensuelle mai 2026 — télédéclaration & télépaiement Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20 <i>CGI art. 110-112</i>
30 JUIN	IR IR sur salaires — versement des retenues (mai 2026) Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires <i>CGI art. 174</i>
30 JUIN	ANNUEL 2e acompte provisionnel IS — exercice 2026 Sociétés IS : 25 % de l'IS de l'exercice de référence <i>CGI art. 170</i>

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

10 JUIL	SOCIAL CNSS / Damancom — déclaration & paiement (juin 2026) Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS	Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10
20 JUIL	TVA TVA mensuelle juin 2026 — télédéclaration & télépaiement Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20	CGI art. 110-112
31 JUIL	IR IR sur salaires — versement des retenues (juin 2026) Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires	CGI art. 174
31 JUIL	TVA TVA trimestrielle — T2 2026 (télédéclaration & télépaiement) Assujettis au régime trimestriel	CGI art. 111-112

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

10

AOÛT

SOCIAL

Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (juillet 2026)

Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS

20

AOÛT

TVA

CGI art. 110-112

TVA mensuelle juillet 2026 — télédéclaration & télépaiement

Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20

31

AOÛT

IR

CGI art. 174

IR sur salaires — versement des retenues (juillet 2026)

Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

-
- SOCIAL** Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

10
SEP

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (août 2026)
Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
-
- TVA** CGI art. 110-112

20
SEP

TVA mensuelle août 2026 — télédéclaration & télépaiement
Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
-
- IR** CGI art. 174

30
SEP

IR sur salaires — versement des retenues (août 2026)
Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires
-
- ANNUEL** CGI art. 170

30
SEP

3e acompte provisionnel IS — exercice 2026
Sociétés IS : 25 % de l'IS de l'exercice de référence

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

-
- SOCIAL** *Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10*

10
OCT

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (septembre 2026)
Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS
-
- TVA** *CGI art. 110-112*

20
OCT

TVA mensuelle septembre 2026 — télédéclaration & télépaiement
Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20
-
- IR** *CGI art. 174*

31
OCT

IR sur salaires — versement des retenues (septembre 2026)
Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires
-
- TVA** *CGI art. 111-112*

31
OCT

TVA trimestrielle — T3 2026 (télédéclaration & télépaiement)
Assujettis au régime trimestriel

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

10
NOV

SOCIAL

Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (octobre 2026)

Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS

20
NOV

TVA

CGI art. 110-112

TVA mensuelle octobre 2026 — télédéclaration & télépaiement

Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20

30
NOV

IR

CGI art. 174

IR sur salaires — versement des retenues (octobre 2026)

Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

10
DÉC

SOCIAL

Portail Damancom — BDS & télépaiement avant le 10

CNSS / Damancom — déclaration & paiement (novembre 2026)

Toute entreprise employant du personnel affilié à la CNSS

20
DÉC

TVA

CGI art. 110-112

TVA mensuelle novembre 2026 — télédéclaration & télépaiement

Assujettis au régime mensuel (CA taxable N-1 de 1 MDH ou plus) — délai légal : fin du mois, cible conseillée le 20

31
DÉC

IR

CGI art. 174

IR sur salaires — versement des retenues (novembre 2026)

Tout employeur ayant opéré des retenues à la source sur salaires

31
DÉC

ANNUEL

CGI art. 170

4e acompte provisionnel IS — exercice 2026

Sociétés IS : dernier acompte avant la clôture de l'exercice

Toute échéance tombant un jour férié ou chômé légal est reportée au premier jour ouvrable suivant (CGI, art. 163-III).

CHAQUE MOIS

Avant le 10	CNSS / Damancom — BDS & télépaiement des cotisations du mois précédent	<i>Damancom</i>
Cible le 20	TVA mensuelle du mois précédent — télédéclaration & télépaiement (délai légal : fin du mois)	<i>CGI art. 110-112</i>
Fin du mois	IR sur salaires — versement des retenues à la source du mois précédent	<i>CGI art. 174</i>

ÉCHÉANCES ANNUELLES & TRIMESTRIELLES

DATE	OBLIGATION	BASE LÉGALE (CGI)
31 janv.	TVA trimestrielle T4 2025 · Taxe professionnelle (éléments modifiés)	<i>art. 111 · loi 47-06 art. 13</i>
28 févr.	État 9421 (traitements et salaires 2025) · Déclaration du prorata TVA — avant le 1er mars	<i>art. 79 · art. 113</i>
31 mars	Liasse fiscale 2025 · Régularisation IS · 1er acompte IS · Rémunérations versées à des tiers	<i>art. 20 · 170 · 151</i>
30 avril	TVA trimestrielle T1 · Déclaration IR revenu global (revenus professionnels) — avant le 1er mai	<i>art. 111 · art. 82</i>
30 juin	2e acompte provisionnel IS	<i>art. 170</i>
31 juil.	TVA trimestrielle T2	<i>art. 111</i>
30 sept.	3e acompte provisionnel IS	<i>art. 170</i>
31 oct.	TVA trimestrielle T3	<i>art. 111</i>
31 déc.	4e acompte provisionnel IS — clôture de l'exercice 2026	<i>art. 170</i>

Et si ce calendrier se suivait tout seul ?

GZLevel suit ces échéances automatiquement pour chacun de vos clients : échéancier fiscal global, alertes avant chaque date limite, saisie des factures par IA, TVA pré-calculée, CNSS, paie et liasse — le tout dans un portail à votre marque, connecté à WhatsApp.

gzlevel.com

Contact : gzlevel.com@gmail.com · WhatsApp : +212 6 29 28 91 36

Document d'information générale établi en janvier 2026 sur la base du CGI et de la réglementation CNSS en vigueur. Il ne se substitue pas aux textes officiels ni au conseil d'un expert-comptable. Vérifiez toute échéance sensible sur www.tax.gov.ma.